

Diapositive 1

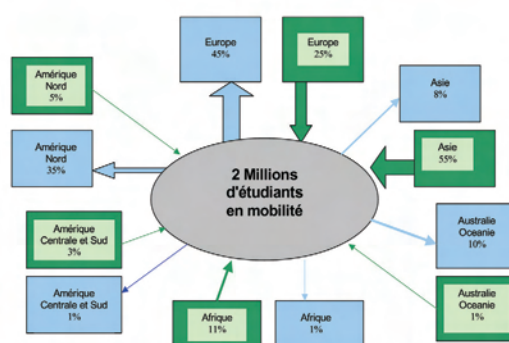
Evaluation de la politique des bourses attribuées
par le Ministère des Affaires Etrangères
aux étudiants étrangers depuis 1998

Patricia POL et Jean SAUDUBRAY

1

Diapositive 2

La place de l'Europe



Le processus de Bologne : un enjeu important

2

Diapositive 3

Une politique de bourses ?

Tous les grands pays ont une politique de bourse :
effet de levier pour attirer des étudiants étrangers

Une bonne image de l'offre française d'enseignement supérieur,
même si....

Un poids important des programmes de bourses du MAE,
mais une image brouillée...

Les programmes d'excellence :
un levier pour le changement d'image?

3

Diapositive 4

Quelle politique de bourses ?			
Cibles	Attractivité	Influence	Solidarité
Colombie / Maroc			
Elites dirigeantes			
Décideurs politiques	+ / ++	+++ / +++	++ / +
Hauts fonctionnaires	+ / ++	+++ / +++	+ / +
Dirigeants du secteur privé	++ / +++	+++ / +++	++ / +
Cadres du secteur productif			
secteurs de pointe en France	++ / +	++ / +++	++ / +
secteurs déficitaires dans le	++ / ++	++ / +++	+++ / ++
Enseignants chercheurs			
secteurs de pointe en France	+++ / +++	++ / +	+ / +
secteurs déficitaires dans le	+	+++ / +	+++ / ++
Professeurs de français	+++ / ++	+++ / +	+ / ++
Etudiants			
Doctorat	+++ / ++	+++ / +++	+++ / +
Master	+++ / ++	+ / ++	++ / +

4

Diapositive 5

Un nécessaire pilotage stratégique	
Un contrat Département – Postes	
- sur les objectifs	Orientation par le Département – Adaptation par le Poste
- sur l'organisation du dispositif	Sélection, cofinancement – Choix des priorités
- les données statistiques à faire remonter	Pilotage par le Département – Gestion par le Poste
- le suivi des anciens	Coordination par le Département – Animation par le Poste

5

Diapositive 6

Les relations	
Département / Etablissements / Postes / Opérateurs	
- MAE / MEN / Etablissements	Harmoniser la politique contracuelle internationale Promouvoir les co-diplômations
- MAE / Postes / Etablissements	Mettre en place un charte de qualité : recrutement, accueil, suivi Des outils de communication directes
- MAE / Postes	Assurer une fluidité des informations dans les deux sens
- MAE / Opérateurs	Clarifier la tarification Harmoniser les nomenclatures et les outils

6

Annexe 11 : Les propositions commentées du rapport Gentot*

Tableau réalisé à la demande des évaluateurs par le Bureau de la formation des étudiants étrangers en France (MAE / DGCID / SU).

* Évaluation de la politique des bourses accordées aux étrangers en France, 1997. DGRCSST-MAE.

N°	Propositions	Réalisations
P1	Donner une nouvelle impulsion à la politique de bourses	TD de politique générale, intégration dans la réflexion du Conseil national, réflexion engagée sur le rapprochement des opérateurs...
P2	Mettre l'accent sur le suivi des boursiers	Des correspondants existent dans chaque poste. Les boursiers Eiffel seront sur la base de données France-contacts fin 2004. Des points sur ce sujet sont faits dans chaque note pays. Un récapitulatif est en cours au plan de chaque région du monde. Un TD spécifique sur ce sujet sera adressé en 2005 en complément du TD d'orientation générale.
P3	Développer les synergies	
P3_1	Au sein des Postes	La concertation entre les différents services concernés (français, coop technique, coop universitaire, coop scientifique, coop culturelle et artistique) est de règle mais peut dans la pratique être diversement appliquée. La concertation entre les différentes antennes des Scac dans les grands pays est également de règle mais peut aussi être mise en oeuvre avec plus ou moins de difficultés dans la pratique. La concertation avec les postes économiques n'est pas en général la règle.
P3_2	Entre Postes et Alliances Françaises	Elle est recommandée notamment pour mieux informer les étudiants avancés des alliances sur les dispositifs de bourse qui peuvent les concerner.
P3_3	Entre les Postes	Elle existe dans le cadre des dispositifs régionaux : en Asie, en Amérique latine, en Afrique ; dans les sous ensembles régionaux grâce à des réunions régionales...
P3_4	Entre les Financeurs	?
P4	Donner une visibilité à la politique des BGF	
P4_1	Afficher le coût réel de la bourse	Cet aspect est mieux connu et mieux présenté en 2004 que ce n'était le cas auparavant. Les programmes de formation à coût partagé obligent à préciser les modalités de financement avec les coûts complets. Les Postes ne savent pas toujours comment présenter ces coûts dans les conventions.
P4_2	Assurer la promotion des BGF	Des pratiques très diverses, mais pas d'actions générales.
P5	Mieux sélectionner les boursiers	Les modalités de sélection sont variables mais il existe des procédures de sélection pour tous les programmes.

P6	Préparer et améliorer le séjour des boursiers	Un recensement de toutes les pratiques, pays par pays et programme par programme a été engagé. Les premiers résultats montrent qu'il y a parfois un déficit de communication plus qu'un manque aux règles d'usage en la matière. Les programmes de type Eiffel ou Major donnent lieu à des procédures de sélection particulièrement exigeantes.
P6_1	Clarifier le rôle des organismes de gestion	Ils sont opérateurs ; il y a eu des conclusions provisoires de la Cour des Comptes pour ce qui concerne EGIDE mais aussi EduFrance ; une réflexion a été engagée sur l'amélioration de l'articulation entre les différents opérateurs.
P6_2	Simplifier les formalités	Des simplifications sont intervenues qu'il s'agisse des dossiers de bourse, des conditions de délivrance des visas, de l'obtention de la carte de séjour. Des expériences se rapprochant du guichet unique ont été mises en place dans plusieurs grandes agglomérations en étroite relation avec les collectivités territoriales. Exemple les relais d'accueil à Paris au CROUS et à la CIUP, mais aussi à Lyon, à Grenoble... Le lancement du programme ARCUS devrait encore améliorer les choses.
P6_3	Préparer les séjours	La charte de qualité préconise que les établissements fournissent aux futurs boursiers en amont l'essentiel des informations utiles. Des efforts sont encore à opérer.
P6_4	Améliorer l'accueil en France	La question de l'accueil a été au centre des travaux du CN DMIE (E Cohen).
P6_5	Renforcer le suivi pédagogique	Le tutorat fait partie des pistes importantes pour améliorer la qualité du suivi mais sa généralisation n'est pas encore de règle dans la plupart des établissements.
P7	Instaurer une culture de l'évaluation	Les effectifs du secteur de l'évaluation et son programme annuel sont importants, peut être pas une culture mais une dynamique en tous les cas a été instituée.
P8	Définir une stratégie	Il existe des télégrammes d'orientation en rapport avec les stratégies définies par le Gouvernement. Un plan d'action formalisé est en cours de rédaction à la direction de la coopération scientifique et universitaire. Renforcement de la logique interministérielle dans le cadre de la politique d'attractivité.
P9	Définir des priorités régionales	Elles existent avec des modulations locales qui tiennent compte des efforts faits par ailleurs à l'aide des instruments autres que les BGF.
P10	Étendre la procédure COCOP à des actions régionales	
P11	Redéfinir l'offre française en matière de bourses	

P11_1	Repréciser la définition des bourses	Il existe plusieurs types de bourses (étude et stage pour les BGF), bourses avec allocation de divers taux ou sans allocation, formes de soutien à des actions de formation sans avoir nécessairement la qualité de boursier du gouvernement français (opérateur Sferé, opérateur AUF, bourses européennes...) et diverses bourses de l'enseignement supérieur ; les tableaux de compte rendu s'efforcent de signaler les actions de financement sur crédits publics MAE du titre IV (ou du titre VI) s'apparentant à des bourses. Il existe par exemple une dizaine d'actions de mobilité différente à l'AUF dont la plupart peuvent être qualifiées de bourses (de telle ou telle variété). Les définitions sont assez précises mais il existe une complexité attachée à la diversité des situations en la matière. Les rubriques étudiant en France des sites des postes font un effort pédagogique dans la plupart des cas.
P11_2	Lier l'octroi de bourses à l'élaboration d'un projet	C'est le cas pour les bourses de 3 ^{ème} cycle, des programmes de bourses d'excellence sur crédits parisiens... Il y a de plus en plus souvent un entretien de motivation où le projet académique et/ou professionnel est pris en compte.
P12	Renforcer les liens avec le boursier	
P12_1	Établir un statut des boursiers du Gouvernement Français	Il existe de facto un statut défini par les conditions de traitement, on trouve celui-ci dans le vademecum du CNOUS et dans les documents correspondants d'EGIDE, sur les sites Internet. On parle de la qualité de boursier du gouvernement français plutôt que de statut à proprement parler.
P12_2	Instaurer un contrat « Bourse » définissant droits et devoirs du boursier	Les droits du boursier lui sont de facto indiqués, ses devoirs sont académiques et fixés par l'établissement où il étudie : suivre les cours, passer les examens... Il signe sa demande de bourse mais il n'y a pas de contrat à proprement parler. Pour les programmes de bourses sur crédits centraux, un courrier est adressé aux boursiers pour les inciter à s'inscrire sur France Contact pour renforcer les liens.
P13	Doter les Postes d'une plus grande autonomie budgétaire	C'est le cas dans le cadre des CCC et des CCCL.
P14	Donner une visibilité à l'offre française de formation	
P14_1	Organiser un marketing au plan central	En 1998 la Création du GIP EduFrance s'inscrit dans cette logique 45 espaces dans 75 pays à l'heure actuelle. Les rencontres espaces adhérents avec la participation des attachés de coopération universitaire (en 2003 et 2004) va également dans le sens de cette recommandation.
P14_2	Constituer une base ressource au sein des Postes	Il en existe dans les centres de documentation, les bases documentaires sont en cours d'unification au sein de l'espace EduFrance là où ceux-ci existent ; ailleurs il existe des données dans les bibliothèques des centres culturels ; enfin les postes ont dans la plupart des cas fait un lien visible sur leur site avec le site EduFrance et de ce fait avec les sites spécialisés n+i eduroit...

P15	Mobiliser les différents partenaires autour de l'accueil du boursier	
P15_1	Intéresser les centres de formation à l'accueil du boursier	Déjà engagé mais variable selon les établissements ; PM une charte de qualité va être soumise aux établissements sous l'égide de leurs conférences et de leurs administrations de tutelle. C'est également en cours sous l'impulsion des collectivités territoriales.
P15_2	Agir en amont avec les entreprises	Des programmes comme Copernic, réseau n+i pour ne citer que deux exemples mobilisent les entreprises en direction des étudiants étrangers. La systématisation de ces démarches n'est pas engagée mais elle est forcement de portée variable selon les disciplines : les sciences de l'ingénieur et de gestion sont des points d'application plus faciles que les autres disciplines.
P15_3	Mettre en place un Fonds de financement des mesures d'accompagnement	Pas de fondation en tant que telle mais une réflexion est engagée en relation avec EGIDE.
P16	Doter le Département d'un outil de gestion cohérent	Des avancées très significatives mais sans un instrument global et cohérent.
P17	Doter le Département d'un instrument d'évaluation	

Fiche résumé du rapport d'évaluation

Rédacteurs : Jean SAUDUBRAY Patricia POL	Date : Janvier 2005	Nom fichier : Rapport définitif 01 2005.doc
Service / Organisme : SFERE	Mél : legac@sfere.fr	

TITRE DU RAPPORT (chaque volume doit avoir son titre) (préciser la période de référence)	Évaluation de la politique des bourses attribuées par le Ministère des Affaires Étrangères aux étudiants étrangers (1998-2004) : rapport final et annexes
AUTEUR(S) Personne(s) physique(s)	Jean SAUDUBRAY Patricia POL
PRESTATAIRE(S) Organisme émetteur du rapport (développer les sigles)	SFERE Société Française d'Exportation des Ressources Éducatives

PAYS ou RÉGIONS (zone concernée par l'étude)	Missions terrain : Hongrie, Cameroun, Chili, Colombie, Maroc, Vietnam
SECTEUR ou THÈME Secteur prioritaire + secondaire(s)	Dispositif des bourses du gouvernement français attribuées aux étudiants étrangers

SERVICE COMMANDITAIRE (service qui a commandé l'étude et contribué à son financement)	DGCID Service de la stratégie, des moyens et de l'évaluation
DATE REMISE DU RAPPORT (version provisoire ou définitive)	18 janvier 2005
NOMBRE D'EXEMPLAIRES REMIS (consultation possible Diplonet ?)	5 exemplaires oui
CONFIDENTIALITÉ (tout public ou accord préalable)	Tout public
PAGINATION (nombre de pages et annexes numérotées et paginées)	58 pages de rapport et 86 pages d'annexes

DESCRIPTION DU PROJET (rappel des objectifs, des moyens et des principales activités prévues) (indiquer les hypothèses préalables et le questionnaire évaluatif formulé dans les termes de référence ou le cahier des charges)	Les objectifs de l'évaluation se décomposent en trois grandes parties. Il est demandé aux experts de décrire la politique des bourses attribuées par le MAE aux étudiants étrangers, d'évaluer cette politique à partir des critères utilisés dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, et de formuler des recommandations. L'étude a été réalisée en deux périodes consécutives. La première période, de février à juin 2004, a consisté à effectuer des analyses de documents complétées par une importante série d'entretiens avec les différents acteurs de la politique de bourses. La seconde en juin, octobre et novembre a eu pour but de compléter l'information par 6 études de cas dans des pays choisis par le Comité de pilotage : Cameroun, Chili, Colombie, Hongrie, Maroc et Vietnam.
TYPE D'EXPERTISE (technique / générale, interne / externe, à mi-parcours / finale)	Expertise générale, interne et finale

MÉTHODE D'ÉVALUATION (dates des missions de terrain)	Comités de pilotage : 17 mars 2004 (lancement de l'étude) 27 mai 2004 (présentation rapport d'étape) 8 novembre 2004 (bilan des missions) 8 décembre 2004 (présentation du rapport final) Missions : Hongrie : du 26 juin au 1 ^{er} juillet 2004 du 27 juin au 30 juin 2004 Cameroun : du 2 octobre au 6 octobre 2004 Maroc : du 5 octobre au 10 octobre 2004 Chili : du 27 octobre au 31 octobre 2004 Colombie : du 31 octobre au 4 novembre 2004 Vietnam : du 31 octobre au 5 novembre 2004
--	--

PRINCIPALES CONSTATATIONS Utiliser les critères : cohérence, pertinence, efficacité, efficience, impact, udrabilité.	Points forts : — Un budget relativement constant (durabilité) — Une approche plus politique du Département avec la définition et l'affichage d'objectifs plus clairs et la mise en place d'une stratégie (pertinence et cohérence) — Un objectif atteint concernant l'accueil privilégié des étudiants pour des séjours d'étude en Master et Doctorat (efficacité et impact) — Un effort de professionnalisation (efficacité) dans les postes qui se traduit par : • La recherche d'un équilibre entre l'adaptation aux contextes nationaux et l'application des directives du Département (cohérence) • Des logiques d'organisation du dispositif (efficience) • L'initiation de réseaux d'anciens boursiers (impact et durabilité) Points faibles : — Un rééquilibrage géographique des BGF souhaité, mais pas encore atteint (efficacité) — Un retard considérable dans le suivi statistique, la gestion et l'évaluation du système BGF (efficacité) — Un manque de synergie entre les différents programmes de bourses (cohérence) — Une trop grande dispersion des compétences (efficience)
--	--

ENSEIGNEMENTS TIRES (à partir des résultats de l'expertise et au-delà de l'activité évaluée)	
--	--

RECOMMANDATIONS (distinguer si possible les recommandations en fonction des priorités, des parties prenantes concernées et du calendrier proposé)	Au niveau interministériel : impliquer les établissements dans les dispositifs des BGF, viser l'excellence de l'accueil pour l'accueil de l'excellence, communiquer sur l'investissement total de l'État français pour l'accueil des boursiers. Au niveau du Département : renforcer les partenariats européens, définir les types de bourses par rapport aux publics cibles, améliorer la lisibilité de la politique de bourses, mettre en place un système d'information pour le pilotage et l'évaluation en continu, mettre en place une véritable politique de réseaux d'anciens étudiants étrangers, impliquer les établissements dans la sélection, améliorer l'outil de programmation et clarifier les taux paramétriques. Au niveau des Postes : évaluer la performance par rapport aux objectifs, rendre plus transparente et efficace l'information et la sélection des boursiers, lever les obstacles de la langue.
---	--

SUITES CONSTATÉES (mise en œuvre des recommandations)	Validation des recommandations formulées par les experts Mise en place des propositions d'actions
---	--

Titres disponibles dans la série « Évaluations »

Le programme des volontaires européens de développement. Évaluation de la phase pilote (1986-1988) (n° 3).

L'École Nationale Supérieure des Industries Agro-Alimentaires du Cameroun (ENSIAAC) (n° 6).

Faune sauvage africaine. Bilan 1980-1990. Recommandations et stratégie des actions de la coopération française (n° 8).

Le Comité Interafricain d'Études Hydrauliques (CIEH) (n° 10).

La politique des bourses. Évaluation de l'aide publique française (1979-1988) (n° 11).

La reconversion des agents de la fonction publique en Guinée. Évaluation de l'aide française (1986-1992) (n° 12).

L'Association Française des Volontaires du Progrès (n° 13).

L'appui dans les secteurs du plan et des statistiques (n° 14).

L'appui aux formations dans le secteur BTP (n° 15).

L'appui au système éducatif tchadien (n° 16).

L'appui à l'opération villages-centres du Congo : Mindouli et Lékana (n° 17).

L'appui dans le domaine du livre et de l'écrit (n° 18).

Les administrations mauritaniennes des finances et du plan (n° 19).

Les réseaux de développement (n° 20).

La politique du ministère en faveur de la coopération décentralisée (n° 21).

La politique des crédits déconcentrés d'intervention (1988-1993) (n° 22).

L'appui au développement urbain et à la gestion locale au Bénin et à Madagascar (1982-1994) (n° 24).

La navigation aérienne et les activités aéroportuaires en Afrique subsaharienne et dans l'Océan indien (n° 25).

Le volontariat français dans les pays en développement (1988-1994) (n° 26).

Conséquence de la suspension de la coopération. Cas du Togo, du Zaïre et d'Haïti (n° 29).

La coopération documentaire (1985-1995) (n° 33).

Étude de synthèse d'évaluations de l'action des ONG (n° 34).

Programme d'appui aux administrations financières et économiques (PAAFIE) (n° 35).

Programme mobilisateur Femmes et développement (n° 37).

Évaluation rétrospective des FAC d'intérêt général (91, 93, 95) consacrés à l'appui à la politique sectorielle en éducation formation (n° 38).

Évaluation de la politique française d'aide dans le secteur minier (n° 39).

Évaluation de la politique française d'aide dans le secteur Jeunesse et Sports (n° 41).

Évaluation du programme CAMPUS. Coopération avec l'Afrique et Madagascar pour la promotion universitaire et scientifique (n° 42).

Évaluation dans le secteur de la santé au Cambodge (n° 44).

Évaluation rétrospective des systèmes financiers décentralisés (n° 45).

Évaluation du projet ARCHES (n° 46).

Projet santé Abidjan. Évaluation des FSU-Com (n° 47).

Évaluation du F3E (Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations) (n° 48).

Évaluation des actions de l'aide française dans le secteur agricole et l'environnement à Madagascar (n° 49).

Évaluation du programme développement local et migration au Mali et au Sénégal (n° 50).

Évaluation des programmes de lutte contre le VIH/sida (1987-1997), 2 tomes (n° 51).

Évaluation des programmes prioritaires Palestine et Vietnam (n° 52).

Évaluation de la formation des personnels de santé en Afrique et à Madagascar (n° 53).

Etudier en français en Europe centrale et orientale. Évaluation des filières universitaires francophones (n° 54).

Évaluation d'actions de coopération franco-marocaines pour la recherche scientifique. Programmes d'actions intégrées (n° 55).

Évaluation du pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (Prasac) du Coraf. (n° 56).

Évaluation de la coopération télévisuelle en Afrique subsaharienne (1995-2000) (n° 57).

Rapprocher les jeunes du Sud et du Nord. Évaluation de Villes. Vie. Vacances/Solidarité internationale et de Jeunesse/Solidarité internationale (n° 58).

Évaluation de l'aide française dans le secteur pharmaceutique – Afrique subsaharienne et Madagascar (1994-2001) (n° 59).

Évaluations (Fiches-résumés de 28 évaluations réalisées entre 1993 et 1997).

Évaluation de la coopération culturelle, linguistique et éducative en Amérique centrale (n° 60).

Évaluation du dispositif des crédits déconcentrés « Fonds social de développement » (n° 61).

Festival international des francophonies en Limousin (n° 62).

Évaluation de la coopération française dans le secteur de la santé au Gabon (n° 63).

Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain (n° 64).

Évaluation de la coopération décentralisée franco-malienne (n° 65).

Évaluation des appuis de la France et de la Communauté européenne aux écoles africaines de statistique (n° 66).

Soutenir le cinéma des pays du Sud (n° 67).

La coopération scientifique et universitaire franco-sud-africaine (n° 68).

Le secteur forestier en Afrique tropicale humide 1990-2000 (n° 69).

Programmes de recherche bilatéraux en Europe 1990-2000 (n° 70).

L'appui de la France aux associations pour la recherche en Finlande, Norvège et Suède (n° 71).

Appui à la coopération non gouvernementale au Cambodge 1993-2003 (n° 72).

Évaluation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (n° 73).

Évaluation Convention d'objectifs avec Cités Unies France (n° 74).

L'appui de la France aux éducations en développement (n° 75).

Amélioration des conditions sociales de vie des réfugiés palestiniens (n° 76).

Évaluation des programmes d'appui aux actions non-gouvernementales en Bolivie (n° 77).

Évaluation rétrospective des actions d'appui à la mise en place de SAMU (1993-2002) (n° 78).

L'appui à la réforme des systèmes hospitaliers dans les pays de la ZSP (n° 79).

Méta-évaluation (n° 80).

Évaluation de la politique des bourses attribuées par le MAE aux étudiants étrangers (1998-2004) (n° 81).